

Chroniques européennes du large

N° 20

26 mai 2009 – Et la Turquie (partie 1) ?

Lors d'un dîner à Poitiers, la question m'a de nouveau été posée : « *êtes-vous favorable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ?* » Mon interlocuteur plaidait pour une Europe ouverte. Je peux le comprendre : l'Union s'est construite sur l'abolition des frontières. Etre européen, c'est croire à la possibilité de surmonter les rivalités et les préjugés. La réconciliation franco-allemande en atteste, comme le succès de l'intégration de l'Espagne ou du Portugal. Toutefois, l'Union ne peut pas s'élargir à l'infini. Ses institutions sont vulnérables, ses moyens ne sont pas inépuisables. L'absence de limites complique la naissance d'une politique étrangère européenne et trouble les citoyens.

C'est pourquoi, dès 2004, j'ai pris position contre cette adhésion dans un livre intitulé *Le Grand Turc et la République de Venise**. Je venais de vivre, à la Commission européenne, les négociations d'adhésion avec les Etats d'Europe centrale et orientale. Je voyais l'incompréhension grandissante des citoyens face à une évolution de l'Union européenne que personne ne prenait la peine de leur expliquer. La désinvolture des gouvernements des anciens Etats membres qui demandaient aux candidats de gros efforts mais répugnaient eux-mêmes à s'adapter à l'Union élargie, m'avait choquée. Au lieu d'inventer un nouvel esprit européen à la mesure de ce formidable évènement qu'était la fin de la guerre froide, ils passaient leur temps à concevoir des « minorités de blocage ».

En 1993, à Copenhague, le Conseil européen avait bien posé la condition qu'il faudrait, dans le processus d'adhésion, vérifier « *la capacité de l'UE à assimiler de nouveaux Etats tout en maintenant l'élan de l'intégration* » mais le bon sens a vite été oublié. Pire, certains hommes politiques, plus ou moins ouvertement souverainistes, ont prôné l'adhésion de la Turquie pour... fermer la voie à une Europe dotée d'ambitions politiques. Contresens fatal, dont les gouvernants de l'époque seront responsables devant l'Histoire.

Depuis lors, rien ne m'a convaincue de changer d'avis. Cinq ans après l'arrivée des nouveaux membres, la réforme nécessaire pour travailler convenablement à 27 n'a toujours pas abouti, le traité de Lisbonne n'est pas ratifié. La Commission européenne est affaiblie. Plusieurs référendums ont révélé le désarroi des citoyens.

Je tiens à ce que l'UE à 27 se renforce, s'affirme dans le monde, se démocratise, mène des politiques de qualité financées par un budget solide, je tiens à ce qu'elle soit soutenue par des citoyens qui s'y reconnaissent. Dans ces conditions, il est peu raisonnable de vouloir accueillir un pays dont la taille et les écarts de développement d'une région à l'autre poseraient d'énormes problèmes. La Turquie évolue, c'est vrai, mais en matière sociale ou de corruption, elle part de très loin. Certaines questions échappent à la marche du temps comme celle de savoir si nous voulons avoir des frontières communes avec l'Irak et la Syrie ou si nous acceptons

l'idée que ce pays pèse plus lourd, dans l'Union de demain, que l'Allemagne elle-même.

Et la religion ? L'UE est ouverte à tous ceux qui se reconnaissent dans ses valeurs ; que celles-ci soient largement d'origine chrétienne ne signifie pas que les chrétiens en ont l'exclusivité. C'est la raison pour laquelle les traités européens n'y font aucune référence. Certains veulent s'en servir pour exclure la Turquie, oubliant que des millions de citoyens européens à part entière sont musulmans, juifs ou athées. D'autres évoquent la religion pour inclure la Turquie, en considérant que cette adhésion démontrerait la compatibilité de l'islam avec les valeurs européennes. Cette preuve, c'est dans nos écoles, dans nos banlieues, dans nos tribunaux, par une application rigoureuse des principes de la République et de la Convention européenne des droits de l'Homme, sans attendre l'adhésion turque, que nous devons la faire.

Nous sommes donc, vis-à-vis de ce pays, dans une situation ambiguë. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont unanimement décidé, en 2005, d'ouvrir les négociations d'adhésion. C'est une décision qui ne peut être balayée d'un revers de la main. Mais les populations européennes n'en veulent pas, surtout dans un certain nombre d'Etats membres comme l'Allemagne, l'Autriche, la France. A l'heure actuelle, les négociations sont enlisées : sur 35 « chapitres » thématiques, un seul est quasiment clos. La partie européenne a gelé tous ceux liés au « protocole d'Ankara », c'est-à-dire à l'Union douanière que les Turcs refusent d'étendre à Chypre. La France s'oppose à l'ouverture des chapitres qui préjugent l'adhésion, non sans avoir mis une sourdine aux déclarations tonitruantes de Nicolas Sarkozy lorsqu'il était candidat à l'Elysée. Sur ce point central, son Union de la Méditerranée a fait long feu ; elle n'a pas offert une alternative à l'adhésion, contrairement à ce qu'il prétendait à Toulon en février 2007.

Du côté turc, les choses ne sont pas claires non plus. Le gouvernement musulman AKP vise-t-il l'adhésion en prenant au sérieux le partage de souveraineté qu'elle implique ? Ou y voit-il surtout un levier de réformes intérieures, voire un moyen de se débarrasser de la laïcité* ?

En tout cas, l'adhésion est mal partie. Aux responsables politiques de prendre leurs responsabilités. La chronique de demain évoquera les alternatives à une adhésion pleine et entière. A suivre...

Sylvie Goulard

* Fayard 2004, avec un avant-propos de Robert Badinter.

** Voir le Financial Times, week-end des 4 et 5 décembre 2004, *Eastern promise*.